

# FAIRE DU BÉNÉVOLAT DE MANIÈRE SÉCURITAIRE

## PENDANT UNE CRISE DE SANTÉ PUBLIQUE

### Si vous aimeriez faire du bénévolat :

- Renseignez-vous pleinement sur la situation actuelle relative à la COVID-19, sur les risques connexes et sur les directives de santé publique de votre municipalité.
- Déterminez s'il est sécuritaire ou non pour vous et pour les personnes de votre foyer de faire du bénévolat en personne en tenant compte de l'information la plus récente en matière de santé publique, ainsi que des conseils des professionnels de la santé que vous consultez; si ce n'est pas sécuritaire, tournez-vous vers les occasions de bénévolat virtuel.
- Si vous êtes capable et prêt à prendre les risques associés au bénévolat en personne, renseignez-vous sur les pratiques adoptées par l'organisme afin d'assurer votre sécurité et de réduire les risques au minimum.

La pandémie de COVID-19 a exigé d'importants changements à nos routines, ainsi que l'adoption de nouvelles pratiques visant à assurer la sécurité des bénévoles, des clients et du personnel pendant les activités de bénévolat. Les lignes directrices qui suivent doivent être respectées avant, pendant et après toute activité bénévole. Les pratiques et les protocoles en place peuvent varier selon la mission, les clients et l'emplacement géographique de l'organisme. Veuillez consulter le gestionnaire des bénévoles et respecter les lignes directrices propres à son organisme.

Remarque : se déplacer en transport en commun ou habiter avec une personne qui travaille auprès du grand public peut accroître votre risque d'exposition à la COVID-19. Certains organismes pourraient avoir adopté des politiques concernant le recrutement de particuliers dans de telles situations.

### Assurez-vous D'ÊTRE EN SANTÉ avant de faire du bénévolat :

- Si vous ne vous sentez pas bien (surtout si vous éprouvez des difficultés à respirer, si vous faites de la fièvre ou si vous toussiez), isolez-vous et veuillez vous abstenir de faire du bénévolat et restez chez vous pendant au moins 14 jours, ou aussi longtemps que le recommandent les autorités de santé publique.
- Si vous êtes récemment rentré de l'étranger, veuillez suivre les directives de l'ASPC en matière de santé publique, ainsi que celles des autorités de santé locales et provinciales.
- Si vous êtes un aîné ou vous avez certaines préoccupations relatives à votre santé, évitez de prendre part à une activité bénévole qui nécessite une interaction en personne. Joignez-vous à un programme de bénévolat en ligne et faites du bénévolat à partir de chez vous.

### PRÉPAREZ-VOUS adéquatement à faire du bénévolat :

- Lavez vos mains systématiquement avant et pendant votre activité de bénévolat.
- Évitez de vous déplacer en transport en commun pour vous rendre à votre activité bénévole, dans la mesure du possible.
- Dans la mesure du possible, présentez-vous avec une bouteille de désinfectant pour les mains, un masque de protection personnelle (par ex., masque chirurgical ou tout autre masque recommandé par les autorités de santé publique), des gants de protection ou tout autre équipement de protection personnelle recommandé par les autorités de santé publique.
- Présentez-vous avec votre propre nourriture et vos propres breuvages afin d'éviter de devoir partager des aliments avec autrui.
- Assurez-vous d'avoir terminé la formation relative à votre poste actuel et de posséder toutes les connaissances exigées.

### PENDANT l'activité bénévole :

- L'organisme pourrait procéder à un contrôle de santé à votre arrivée.
- Veuillez suivre les directives de l'Agence de santé publique du Canada :



VOLUNTEER  
BÉNÉVOLES  
CANADA

# FAIRE DU BÉNÉVOLAT DE MANIÈRE SÉCURITAIRE

## PENDANT UNE CRISE DE SANTÉ PUBLIQUE

### Le fait de protéger **VOTRE** santé permet de protéger la santé de **TOUS**.

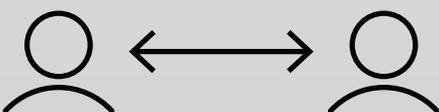
L'information change rapidement à mesure que des données supplémentaires sont recueillies au sujet de la COVID-19. Afin d'encourager le partage de renseignements exacts, veuillez consulter des sources de confiance, notamment l'[Agence de santé publique du Canada](#) et l'[Organisation mondiale de la santé](#), afin d'obtenir des faits et des conseils à jour.



Lavez-vous les  
mains pendant au  
moins **20 secondes**  
+ savon

### Éloignement physique

Distance de 2 mètres (6,6 pieds)



- **Lavez souvent vos mains** avec de l'eau savonneuse pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Évitez de toucher à vos yeux, à votre nez ou à votre bouche si vous n'avez pas lavé vos mains.
- Toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans le creux de votre coude plutôt que dans votre main. Jetez tous les mouchoirs que vous utilisez dès que possible dans une poubelle garnie d'un sac en plastique, puis lavez vos mains.
- Évitez de toucher aux surfaces auxquelles les gens touchent souvent.
- Portez de l'équipement de protection personnel conformément aux directives.
- Suivez les recommandations de votre autorité en matière de santé publique concernant les restrictions relatives aux rassemblements. Évitez de donner la main, ainsi que tout autre contact physique.
- Maintenez une distance d'au moins 2 mètres (6,6 pieds) avec toute autre personne.
- Si un de vos clients ne se sent pas bien, dites-le à votre superviseur immédiatement.
- Dans la mesure du possible, évitez tout contact physique direct avec vos clients. Laissez tout colis et toute nourriture ou provision devant leur porte.
- À tout moment, si vous vous sentez mal à l'aise pendant l'activité bénévole, communiquez avec votre superviseur immédiatement et prenez les dispositions nécessaires pour quitter les lieux.

### APRÈS l'activité bénévole

- Avertissez le gestionnaire des ressources bénévoles lorsque vous quittez les lieux. Parlez-lui du déroulement de celle-ci et formulez des recommandations si quelque chose digne de mention se produit.
- Si vous vous sentez en détresse ou avez besoin de parler, n'hésitez pas à communiquer avec votre superviseur immédiatement.
- Reposez-vous. N'entreprenez que le nombre de tâches que vous vous sentez capable d'accomplir.
- Si vous ne vous sentez pas bien quelques jours après avoir fait du bénévolat, veuillez communiquer avec l'[autorité locale en matière de santé publique](#) et suivez ses consignes.